

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Chantal LALLEMENT** demeurant Avenue P. Van Hoegaerden 3 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue P. Van Hoegaerden, 3 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°342K3.

La demande vise les travaux suivants : **régularisation d'un agrandissement d'une terrasse et réalisation d'un escalier** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **Le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5m.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 octobre 2023 au 06 novembre 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be